

Vienne le 18 Septembre 2007

Allocution de la Délégation Burundaise à la Conférence
sur le Traité d'Interdiction Complète des essais
nucléaires Tenue à Vienne, Autriche du 17 au 18
Septembre 2007

Vienne, le 18 Septembre 2007

Monsieur le Président,

La Délégation de la République du Burundi voudrait tout d'abord vous féliciter pour avoir été élu pour conduire les travaux de cette Conférence ayant pour but de faciliter l'entrée en vigueur du traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous sommes convaincus que grâce à votre Clairvoyance, cette Conférence aboutira à des résultats tangibles.

Monsieur le Président,

Mon pays se félicite de pouvoir participer à cette importante Conférence. Comme Vous le savez, sans doute le Burundi sort progressivement d'une crise sociopolitique grave qui a duré plus d'une décennie. Nous profitons de cette opportunité pour remercier tous les pays qui nous ont soutenu et continuent à nous appuyer dans cette quête de paix et de stabilité. On peut donc comprendre aisément que notre pays qui a tant souffert aspire à une paix durable. Dans cette perspective nous soutenons les efforts qui sont consentis pour interdire les essais nucléaires et la prolifération de ces armes extrêmement dangereuses pour l'humanité.

La Commission préparatoire de l'organisation du Traite d'interdiction Complète des essais nucléaires (CTBTO) joue un grand rôle pour prévenir la prolifération nucléaire et assurer le désarmement et contribue sans nul doute à renforcer la paix et la sécurité mondiales. Mon pays apprécie a sa juste valeur ce que fait cette organisation internationale. En promouvant la signature et la ratification du traité, elle contribue à la création d'un monde plus sûr.

Monsieur le Président,

Le Burundi est pleinement conscient du danger multiforme que représente les essais nucléaires. En effet, la course effrénée de certains pays vers la possession de l'arme nucléaire, synonyme d'une prolifération toujours croissante et dont le contrôle n'est pas forcément assuré constitue une menace grave à la paix et la sécurité internationales. Mon pays déplore ceux qui enrichissent l'uranium en dehors des systèmes de vérifications, notamment de l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie atomique).

Il ne faut pas ignorer aussi l'éventualité des catastrophes environnementales dûes a des accidents résultants d'une mauvaise maîtrise de cette technologie et d'une méconnaissance des mesures de sécurité y relative.

Enfin, mon pays est préoccupé de la possibilité toujours croissante de l'acquisition clandestine des armes nucléaires par des organisations terroristes.

Monsieur le Président,

Le Burundi, soucieux de contribuer à la paix et à la sécurité mondiale à Signé le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires le 26 Septembre 1996. Le projet de loi portant sa ratification a été soumis à l'Assemblée Nationale du Burundi pour approbation et le Président de la République pourra procéder à sa ratification.

Le retard pris pour faire aboutir ce processus a été dû à la crise politique qu'a connu notre pays ces dernières années.

Ma délégation réitère son engagement de s'acquitter de ce devoir dans les meilleurs délais surtout que le pays se rétablit progressivement tant au niveau politique que sécuritaire.

Monsieur le Président,

La Communauté internationale devrait tout faire pour que l'humanité soit épargnée des affres de la guerre et consacre toutes ses énergies à construire la paix, la sécurité et le développement.

Je vous remercie.